

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU  
25 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à quatorze heures trente, les membres du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Indre se sont réunis à la salle du Conseil d'Administration du Centre de Gestion, 21 rue Bourdillon, 36000 CHATEAUROUX sur la convocation en date du dix-huit juin deux mille vingt-quatre qui leur avait été faite par Monsieur Xavier ELBAZ, Président.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

- Monsieur Xavier ELBAZ – Président du Centre de Gestion
- Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT- Maire de Le Poinçonnet
- Madame Ghislaine VERKEN - Adjointe au maire de Buzançais
- Monsieur Jacques PERSONNE – Conseiller Municipal d'Issoudun
- Monsieur Jacques PALLAS – Maire de Saint-Georges-sur-Arnon
- Madame Pascale BAVOUZET – Maire d'Arthon
- Madame Christine COUTY -Adjointe au maire d'Argenton-sur-Creuse
- Monsieur Hugues FOUCAULT – Maire de Bretagne
- Madame Delphine GENESTE – Maire de Déols
- Monsieur Nicolas THOMAS - Président de Communauté de Communes Val de l'Indre-Brenne

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Monsieur Régis BLANCHET- Maire de Buzançais
- Monsieur Patrick LAMBILLIOTTE – Conseiller Municipal de Saint-Août
- Monsieur Gérard NICAUD – Maire de Chatillon-sur-Indre
- Madame Michèle PREVOST – Adjointe au Maire de Levroux (pouvoir consenti à Monsieur Xavier ELBAZ)
- Monsieur Dominique HERVO – Maire de Tournon-Saint-Martin
- Monsieur Vincent MILLAN – Maire d'Argenton-sur-Creuse
- Madame Frédérique FOURRÉ – Adjointe au Maire de Vatan
- Monsieur Mathieu MOREAUX – Conseiller Municipal de Chaillac
- Madame Anne-Laure BODIN – Adjointe au Maire de Ceaulmont
- Monsieur Pascal COURTAUD – Président de la communauté de Communes La Marche Berrichonne
- Madame Catherine RUET - Conseillère Communautaire de Châteauroux Métropole (pouvoir consenti à Monsieur Nicolas THOMAS)
- Monsieur Gil AVÉROUS – Président du Châteauroux Métropole (pouvoir consenti à Madame Danielle DUPRÉ-SÉGOT)
  
- **SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Madame Delphine GENESTE

Délibération CA-2024-16  
Séance du 25 Juin 2024

**OBJET : SIGNATURE DU MARCHÉ D'ASSURANCE STATUTAIRE**

---

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 26 relatif aux contrats d'assurance souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux,

Vu la délibération 2019-36 du 28 novembre 2019 par laquelle le Conseil d'Administration du Centre de Gestion de l'Indre a décidé le renouvellement dudit contrat pour le compte des collectivités qui décideraient de lui confier mandat en ce sens,

Considérant la procédure formalisée avec négociation menée pour le renouvellement de ce marché, en application des articles L. 2124-1, L. 2124-3, R. 2161-12 et suivants du Code de la commande publique,

Considérant la décision d'attribution de la Commission d'appel d'offres réunie le 25 juin 2024 pour examiner les offres et la notation qu'elle a effectuée en considération des critères définis au règlement de la consultation,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, à l'unanimité :**

**ARTICLE 1** : AUTORISE le Président ou son représentant à signer le marché de prestation de service d'assurance des risques statutaires à intervenir avec le groupement conjoint de la compagnie D'assurance Groupama Centre Atlantique et du courtier gestionnaire Siaci Saint Honoré, à réaliser les formalités liées à l'exécution du marché tant sur la tranche ferme que sur les tranches optionnelles et à prendre toute décision quant à sa mise en œuvre durant la durée du marché.

**ARTICLE 2** – DECIDE l'adhésion du Centre de Gestion de l'Indre au contrat d'assurance ci-dessus désigné et AUTORISE le Président ou son représentant à définir le niveau de franchise adaptées par voie de décision dont il lui sera rendu compte.

Le Président,



Xavier ELBAZ